MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DU MINISTÈRE DES ARMÉES

ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Paris, le 18 septembre 2026

Entretien bilatéral de Catherine Vautrin, ministre des Armées et des Anciens combattants, avec Yevhenii Khmara, ministre de la Défense de l'Ukraine

- **Dans le cadre de la mise en œuvre des engagements entre présidents français et ukrainien le 14 juillet dernier, et en appui au dialogue régulier à leur niveau, Catherine Vautrin, ministre des Armées et des Anciens combattants, s'est entretenue avec son homologue Yevhenii Khmara. Elle lui a réaffirmé la constance du soutien français face à l'agression russe et a présenté la réponse française aux besoins opérationnels urgents de l'Ukraine.**

- **La ministre a réitéré la priorité accordée par la France à la protection du ciel ukrainien, avec la livraison ces dernières semaines de nouveaux missiles intercepteurs au profit des forces ukrainiennes.**

- **Pour répondre à la menace croissante créée par les drones russes à réaction, les ministres sont convenus d'accélérer les projets conduits en France et en Ukraine :**

partenariat d'innovation ELISA de l'Agence de l'innovation de défense relatif à la production de drones intercepteurs, et travaux d'intégration de roquettes sur Mirage 2000 et Rafale.

- **Enfin, les ministres ont échangé sur le partenariat de long terme entre la France et l'Ukraine, articulé notamment autour de l'acquisition par l'Ukraine de systèmes SAMP/T NG entre 2026 et 2027 et d'avions Rafale.**

1. Échanges sur la situation de terrain et l'évolution de la menace

Les deux ministres ont partagé leur appréciation de la situation en Ukraine marquée par l'intensification des frappes russes sur l'ensemble du territoire. Ces échanges s'inscrivent dans les efforts conduits avec l'ensemble des partenaires de l'Ukraine pour mettre à disposition des moyens de protection du ciel, notamment des intercepteurs de missiles de croisière et de missiles balistiques.

La ministre a réaffirmé la détermination de la France à œuvrer au tarissement des revenus finançant l'effort de guerre russe par les activités illégales de la flotte fantôme. Elle a rappelé le haut niveau de préparation opérationnelle de la Coalition des Volontaires pour fournir à l'Ukraine des garanties de sécurité robustes une fois un cessez-le-feu obtenu.

2. Réponse française aux besoins opérationnels urgents

La France répond aux besoins opérationnels urgents de l'Ukraine. Ainsi, Catherine Vautrin a notamment confirmé la livraison de nouveaux missiles intercepteurs dans le cadre d'un paquet de défense anti-missiles balistiques financé par le Prêt de soutien à l'Ukraine de l'Union européenne. Ils équiperont les systèmes de défense aérienne SAMP/T, déployés en Ukraine en protection des populations et des infrastructures civiles contre la menace balistique. Par ailleurs, de nouveaux missiles MICA et des obus de 30 mm ont été livrés au profit des Mirage 2000 cédés à l'Ukraine pour contribuer à la protection du ciel.

Les ministres ont également travaillé à la conclusion de l'acquisition de radars de dernières génération GF300 et GM400 de Thales grâce au Prêt de soutien à l'Ukraine de l'Union européenne. Ils participeront à la protection de l'Ukraine avant fin 2026.

Face à l'augmentation des attaques russes au moyen de drones à réaction de type « Shahed/Geran véloces », les ministres sont convenus de concrétiser très rapidement les travaux conduits par l'Agence de l'innovation de défense (AID) et ses homologues ukrainiens de Brave 1. Ces travaux s'appuieront sur le partenariat d'innovation ELISA (Équipement léger d'interception de systèmes autonomes) portant sur le développement de drones aériens intercepteurs lancé en avril 2026. L'intégration de roquettes sur Mirage 2000 et Rafale sera par ailleurs accélérée.

3. Partenariat de long terme entre la France et l'Ukraine

En déclinaison de la déclaration présidentielle conjointe du 14 juillet, les ministres ont réaffirmé leur engagement à bâtir ensemble le nouveau modèle de forces ukrainien, première garantie de sécurité à long terme.

En particulier, la commande ukrainienne de systèmes de défense antimissile balistique SAMP/T NG et des missiles associés sera permise par les financements européens du Prêt de soutien à l'Ukraine en 2026 et 2027. Les échanges se poursuivent pour concrétiser le projet d'acquisition de Rafale qui moderniseront l'armée de l'Air ukrainienne, en s'appuyant sur ces financements.

Enfin, la ministre a réaffirmé le soutien de la France et la participation d'entreprises françaises au projet de système antibalistique ukrainien *Freya* aux côtés d'une dizaine de partenaires européens.

Crédit photo : ECPAD

Contact médias

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

media@dicod.fr

09 88 67 33 33

Délégation à l'information et à la communication de la défense

DICOD

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

60 boulevard du général Martial Valin

CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15